



apprendre au cnam change votre vie

Certificat de spécialisation - CS9100A Sécurité, sûreté des sites et des flux

Public concerné

Cette formation s'adresse aux décideurs d'espaces publics locaux et institutionnels qui ont été remis au centre des dispositifs institutionnels par l'évolution du cadre réglementaire. Il a pour vocation de donner aux managers d'espaces urbains des éléments de culture générale sur ce sujet et des pistes de travail applicables sur leur territoire, en collaboration ou en interne.

Les professions concernées :

- Architectes, urbanistes, développeurs urbains ;
- Managers de centre-ville (convention-cadre signée avec le Cnam) ;
- Fonctionnaires territoriaux (polices municipales, tranquillité publique, etc.) ;
- Fonctionnaires issus de services spécialisés (forces de sécurité) ;
- Consultants spécialisés, experts ;
- Professions adjacentes (journalistes, etc.).

Objectifs de la formation

Sécuriser les espaces et les flux est un souci qui n'est pas nouveau, mais qui s'est radicalement transformé ces 30 dernières années, sous la pression conjuguée d'une modification profonde de la criminalité et de la résurgence des actes terroristes. Le certificat de spécialisation aborde les problématiques essentielles à l'exercice d'une obligation prévue par la loi :

- histoire et principes de la prévention situationnelle, limites et application en France depuis 1995 ;
- usages de prévention situationnelle pour les centres commerciaux, les sites touristiques, les événements, les transports publics, les sites d'expositions, des concepts en transformation ;
- répartition des responsabilités et des rôles entre acteurs institutionnels et privés ;
- moyens humains techniques et contractuels existants et à venir ;
- conceptions urbaines modernes et redéfinitions.

Compétences visées

- Acquisition d'un savoir large de la prévention situationnelle, de ses principes théoriques sous-jacents, de ses limites et de ses évolutions possibles ;
- Acquisition des principes de sécurisation par destination des espaces et limites conceptuelles ;
- Acquisition des connaissances techniques et organisationnelles en pratique de sécurisation de centre urbain et commercial ;
- Développement d'une capacité d'anticipation et d'adaptation aux évolutions conceptuelles à venir.

Tarif

- 990 €

Conditions d'admission

Ce certificat de spécialisation s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 (urbanisme, architecture, management, sécurité, etc.) ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ou de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

L'admission des auditeurs se fait sur candidature.

Organisation de la formation

Le certificat de spécialisation est dispensé ainsi :

- 14 séances de cours, 1 fois par semaine en présentiel de 18h à 21h, et d'un accompagnement (à distance et en présentiel si besoin) pour le projet tutoré ;
- le planning peut évoluer en cours d'année ;
- HTT, présentiel, Paris et réseau.



Programme du certificat Sécurité, sûreté des sites et des flux (Total : 8 ECTS)			
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Crédits
USM31R	Sécurité, sûreté des sites et des flux	<ul style="list-style-type: none"> • Intro générale (Cnam) • Histoire : historique et principes de Prev Sit : (Cnam) • Savoir : prévention situationnelle à la française – ESP/référents sûreté/audits : un référent sûreté publique • Usage : grands magasins et centres commerciaux (professionnels) • Usage : accueil, touristes, hébergements, hôtellerie (professionnels) • Savoir : la sécurité en ville, métropoles, communautés, départements, police, pompiers – qui fait quoi ? (Cnam) • Smart Cities : enjeux technologiques et nouvelle prévention situationnelle • Usage : grands événements sportifs et culturels (Cnam et professionnels) • Usage : transports publics et privés, nouveaux usages de déplacement (Cnam et opérateurs publics) • Moyens : l'approche technologique : vidéosurveillance, contrôle d'accès, alarmes intrusion (professionnel diplômé Cnam) • Usage : sites d'expositions et grands salons (professionnels) • Moyens : les moyens humains (gardiennage, incendie, CNAPS, espaces privés/publics), les secours, l'intervention (professionnels ; en lien avec le programme NCU Hesam Sécurité) • Savoir/moyens : conceptions urbaines et prévention situationnelle (architecte/urbaniste HESAM) 	4
UAIP1W	Projet tutoré	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de mémoire. Pour ces projets tutorés, les auditeurs devront réaliser un travail de synthèse qui articule la formation théorique qu'ils ont suivie aux spécificités de leur sphère professionnelle. 	4
Total			8

Responsable national

Alain Bauer, professeur du Cnam

Lieu des enseignements

40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris



strategies.cnam.fr

Contact

Hapsa Dia,
coordinatrice pédagogique
01 58 80 84 57

hapsatoue.dia@lecnam.net